



## FORMATION

# MAÎTRISER LE NOUVEAU DROIT FRANÇAIS ET EUROPÉEN DES MARQUES (FORMATION INTÉGRANT LA TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE « PAQUET MARQUES »)

**08 novembre 2022**

Centre de formation permanente (CFP) 4  
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS  
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

IRPI - Marques et noms de domaine

Intervenant : Julien CANLORBE (Docteur en droit et avocat au barreau de Paris - Cabinet Momentum Avocats)

Objectifs :

- > Connaître les principales nouveautés introduites par le « Parquet Marques » ;
- > Adapter la gestion de son portefeuille au nouveau droit français et européen des marques ;
- > Maîtriser les nouvelles dispositions du Code de la propriété intellectuelle ;
- > Maîtriser les nouvelles procédures (INPI ; EUIPO) ;



> Anticiper les nouveautés et identifier les points de vigilance.

Public concerné : juristes, avocats, conseils en propriété industrielle

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Panthéon-Assas : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 44 41 56 16](#)

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).  
*Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)*

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.

## Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)